

Le Film de la Symphonie Pastorale 10

AU FESTIVAL DE CANNES
**SIX FILMS FRANÇAIS
SERONT PRESENTES**

Après plusieurs tours de scrutin, la Commission chargée de déterminer les films français qui seront présentés à Cannes a choisi six films dont la liste vient d'être soumise à l'approbation du ministre de l'Information. Ce sont :

La Belle et la Bête, de Jean Cocteau, avec Jean Marais et Josette Day;

La Symphonie pastorale, tirée de l'œuvre d'André Gide par Jean Delannoy, avec Michèle Morgan et Pierre Blanchar;

Patrie, d'après la pièce de Victorien Sardou, mise en scène de Louis Daquin, avec Pierre Blanchar;

La Bataille du Rail, de René Clément, sur la Résistance des cheminots;

Le Revenant, réalisé par Christian Jaque, avec Louis Jouvet et Gaby Morlay;

Le Père Tranquille, de Noël-Noël et René Clément.

Il est à remarquer que *La Bataille du Rail* est le seul film non inédit qui ait été retenu pour le Festival. D'autre part, si la sélection des quatre premiers s'est faite sans difficulté, le choix du *Revenant* et du *Père tranquille* a été plus mouvementé. Il est possible que l'opposition de certains fasse rebondir la discussion, au moment de la ratification par le ministre.

Le Figaro, 24 août 46

Les lettres françaises, 30 août 46



LA SYMPHONIE PASTORALE a obtenu l'unanimité des suffrages

Le Film de la Symphonie Pastorale

10

Le Cinéma

AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE CANNES

LA PARTICIPATION FRANÇAISE



LA SYMPHONIE PASTORALE, adaptation d'une des œuvres les plus pures d'André Gide est un film de J. Delannoy dont on connaît la probité artistique. Avec un tel sujet et des artistes tels que F. Blanchar et Michèle Morgan, le film devait avoir la qualité indispensable que l'on attendait. Il confirmera aux yeux des juges une certaine image de l'art français. Le film est encore inédit.

Le Figaro - 27 août 46

Le prochain festival de Cannes



Michèle Morgan et Pierre Blanchar dans une scène du film « La Symphonie pastorale », inspiré de l'œuvre d'André Gide, mis en scène par Jean Delannoy et qui prend place dans la liste des six productions françaises sélectionnées par la Commission du Festival et retenues après approbation du ministre de l'Instruction, avec « La Belle et la Bête » de Jean Cocteau ; « L'Étrier » de Louis Daquin, d'après le drame de Victorien Sardou ; « Le Revenant », de Christian Jaque, qui marque la rentrée à l'écran de Louis Jouvet aux côtés de Gaby Morlay ; « Le Père Tranquille » de René Clément et Noël-Noël ; « La Bataille du Rail », de René Clément, est le seul film qui nous a déjà été donné de voir sur nos écrans. Dix-neuf nations ont accepté de participer au Festival de Cannes qui aura lieu du 20 septembre au 5 octobre.

Le Matin - 7 Sept. 46